



# PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COVID-19 - CENTRE DE VACCINATION

Caen, le 20/01/2022

Un nouveau centre pour vacciner les enfants de 5 à 11 ans mis en place au théâtre de Caen

La vaccination pédiatrique a débuté dès le 15 décembre 2021. L'incidence chez les enfants âgés de 5 à 11 ans est en forte croissance, notamment en raison du développement du variant Omicron. C'est pourquoi la vaccination de tous les enfants, y compris ceux ne présentant pas de facteurs de risque, est bénéfique.

Pour renforcer l'offre de vaccination à destination des 5 – 11 ans, le préfet du Calvados a mobilisé l'Unité mobile de premiers secours (UMPS), pour mettre en place un nouveau centre de vaccination à destination de ce public au théâtre de Caen. Le centre de vaccination **ouvrira dès lundi 24 janvier 2022, 7 jours sur 7 de 9h à 13h et de 14h à 19h.**

**Les rendez-vous peuvent être pris dès maintenant sur :**

[https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/mondeville/centre-de-vaccination-covid-19-operations-ephemeres-calvados?highlight%5Bspeciality\\_ids%5D%5B%5D=5494&pid=practice-238528&vmid=3889957](https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/mondeville/centre-de-vaccination-covid-19-operations-ephemeres-calvados?highlight%5Bspeciality_ids%5D%5B%5D=5494&pid=practice-238528&vmid=3889957)

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans nécessite le consentement des deux parents et la présence d'au moins un des deux,

- Si un seul des deux parents est présent : il signe le formulaire d'autorisation parentale et déclare sur l'honneur que l'autre parent a donné également son consentement à la vaccination de l'enfant.
- Si les deux parents sont présents : les deux parents signent le formulaire d'autorisation parentale.

Le formulaire d'autorisation parentale disponible en ligne devra être remis au personnel du centre de vaccination.